Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260708-202666-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 Juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1er Juillet 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : Mme GABEL Géraldine à Mme LE ROUX Sandrine, Mme DELMAS Eliane à Mme BEGUIN Christelle, Mme RIBAULT Joséphine à Mme OFFRET-MARIE Carole.

Absent : M. BEUVE Eric

Désignation du secrétaire de séance
M. Mikael LOHEZIC est désigné comme secrétaire de séance.

Presbytère : pose d'un second volet roulant – choix de l'entreprise

M. Yves-Marie LE POULICHET, Adjoint, fait part au Conseil de la demande visant à sécuriser la salle paroissiale du Presbytère avec la pose d'un volet roulant (deux compte tenu de la présence d'une porte) suite au constat de tentative d'effraction.
A cet effet, il présente les deux devis reçus :

- « Au coin du menuisier » de LOCMINE : 1 996.71 € H.T. ;
- Menuiserie LE BRETON de BIGNAN : 2 314.00 € H.T..

et précise que la commission ad hoc, de samedi dernier, préconise de retenir le moins disant.
Suite à la demande de Mme Christelle BEGUIN, Adjointe, les délais d'intervention des deux entreprises sont communiqués.
Enfin M. Henri LE CORF, Conseiller Délégué, précise que le premier volet installé est un volet solaire.

Le Conseil, après avoir entendu les explications de M. Yves-Marie LE POULICHET et à l'unanimité

APPROUVE la pose d'un volet roulant et **RETIENT** le devis de l'entreprise « Au coin du menuisier » ;

AUTORISE Mme Le Maire à intervenir à sa signature.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juillet 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juillet 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance